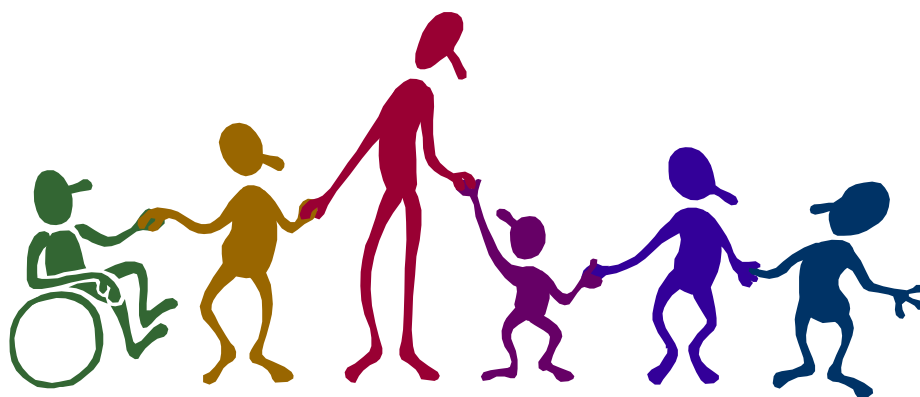




*Comité consultatif des
services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage*

RAPPORT ANNUEL

Année scolaire 2013-2014



Présenté par Lyne Lefebvre, présidente du CCSÉHDAA
Le 4 juin 2014

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2013-2014.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2013-2014 est formé de 18 membres dont dix parents, quatre représentants du personnel de la commission scolaire dont deux enseignants, un membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et un professionnel, deux personnes désignées par la commission scolaire et deux représentants des organismes du milieu.

MEMBRES DU COMITÉ :

PARENTS

ÉCOLE	MEMBRE
École Sacré-Cœur	LANDRY, Élise (Secrétaire)
École Polyvalente La Pocatière	THERRIEN, Manon (Substitut au représentant au comité de parents)
École Notre-Dame	DUVAL, Chantale (Vice-présidente)
École secondaire Chanoine-Beaudet	PAQUET, Chantal
École Desbiens	CÔTÉ, Annie
École int. Saint-François-Xavier	DUBÉ, Isabelle
École Joly	LEFEBVRE, Lyne (Présidente)
École Vents-et-Marées (Cacouna)	MERCIER, Luc (Représentant au comité de parents)
École La Croisée	MICHAUD, Isabelle
École Lanouette	MORIN, Vickie (Trésorière)

REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Enseignants	Doyon, Sophie
	Pariseau, Claudel
Technicienne en éducation spécialisée	Dionne, Isabelle
Psychoéducateur	Roy, René
Direction	Dufour, Caroline
Représentante de la direction générale	Vézina, Monic

REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

CSSS de Rivière-du-Loup	Nadeau, Jean-Philippe
Centre jeunesse du Bas-St-Laurent	Thibault, Luc

RENCONTRES

Les cinq séances prévues au calendrier des rencontres ont été tenues.

ACTUALISATION DU PLAN D'ACTION

1. En lien avec le plan d'action 2013-2014 dudit comité et du mandat dévolu par la loi, la **consultation** sur les objets suivants a été effectuée :

- Répartition des ressources pour la clientèle HDAA 2013-2014;
- Organisation des services aux élèves HDAA pour l'année scolaire 2014-2015.

2. Le comité a procédé à **l'élaboration et à l'adoption** des documents suivants :

- ❖ Rapport annuel de la présidente 2013-2014;
- ❖ Règles de régie interne CCSÉHDAA 2013-2014;
- ❖ Budget annuel de fonctionnement 2013-2014;
- ❖ Procédure de réclamation des dépenses (kilométrage et gardiennage);
- ❖ Consentement à la communication de renseignements personnels;
- ❖ Calendrier des rencontres 2013-2014;
- ❖ Élaboration et adoption du plan d'action 2013-2014;
- ❖ Procédure de formation du comité – Étapes 2014-2015;
- ❖ Procédure de formation du comité – Composition 2014-2015;
- ❖ Dépliant CCSÉHDAA 2014-2015;
- ❖ Ressources allouées à l'adaptation scolaire – état de situation 2013-2014;
- ❖ Formulaire concernant la poursuite du mandat comme représentant des parents pour l'année scolaire 2014-2015.

3. Toujours en lien avec le plan d'action, le volet **information** a occupé une place privilégiée, lors des séances. Une priorité a été donnée à la présentation des services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers.

- ❖ Madame Monic Vézina, directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires a transmis l'information suivante :
 - La préparation et la planification de l'organisation des services pour les élèves HDAA;
 - L'investissement des ressources destinées aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en regard du budget 2013-2014;

- L'évolution de la clientèle handicapée ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
 - Les projets d'intégration sociale qui ont été réalisés par le personnel enseignant et de soutien des classes d'adaptation scolaire du primaire et du secondaire ont été présentés;
 - Le rapport du représentant au comité de parents a été présenté à chaque rencontre;
 - Le représentant du CSSS de Rivière-du-Loup et celui du Centre jeunesse, ont fait la présentation des services de l'organisation;
 - De plus, plusieurs points d'information ont été traités par la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires de la commission scolaire dont :
 - la politique relative à l'organisation des services aux élèves HDAA;
 - les regroupements au primaire et au secondaire (présentation de l'École secondaire Rivière-du-Loup et de l'École secondaire Chanoine-Beaudet);
 - les parcours au secondaire;
 - la démarche du plan d'intervention et les rôles de chacun des intervenants;
 - le règlement sur la procédure de plaintes;
 - la demande de révision d'une décision;
 - les résultats reliés au taux de diplomation et de réussite;
 - le plan quinquennal des ressources matérielles (accessibilité aux immeubles);
 - l'évaluation des difficultés d'apprentissage au scolaire dans un objectif d'approche non catégorielle;
 - le plan de lutte pour contrer la violence.
- ❖ Tous les documents en lien avec le fonctionnement du comité ÉHDAA ont été déposés sur le site de la commission scolaire section « *Comité consultatif des services aux élèves HDAA* ».
- ❖ **Points d'information générale :**
- Journées de la persévérance;
 - Congrès annuel de la Fédération des comités de parents.
4. Toujours en lien avec le plan d'action, le comité considère que le volet « **information et sensibilisation** » doit être une priorité.

ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2013-2014

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>1. ASSURER la transmission d'information sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbal à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Informations générales à chacun des conseils d'établissement (après chaque réunion) - Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement (en fin d'année) - Informations sur le plan d'intervention et le rôle des parents (année 2013-2014) 	<p>Réalisé</p> <p>À améliorer et à poursuivre</p> <p>Continuité en 2014-2015</p>
<p>2. DIFFUSER de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres événements émanant des établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée générale de parents des établissements - Soirée d'information - Transmettre de l'information lors des rencontres de parents - Journée-colloque en lien avec le comité de parents - Site WEB 	<p>Plusieurs moyens ont été réalisés.</p> <p>Améliorer et poursuivre</p>
<p>3. ASSURER le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avis sur les objets de consultation (mandat 2013-2014) <ul style="list-style-type: none"> - Politique et organisation des services - Répartition des ressources - Plan d'intervention 	<p>Réalisé</p> <p>Continuité en 2014-2015</p>
<p>4. INFORMER les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes ressources (année 2013-2014) - Présentation des services offerts par les différents partenaires (année 2013-2014). 	<p>Réalisé</p> <p>Continuité en 2014-2015</p>

RECOMMANDATIONS ET OBJECTIFS POUR 2014-2015

1- DÉROULEMENT DES RENCONTRES

- ❖ Poursuivre l'envoi des convocations une semaine avant la séance.
- ❖ Développer une stratégie de consultation et d'échange, afin d'améliorer l'implication des membres dans le processus de consultation versus l'avis du comité, bien cibler les objets de consultation.
- ❖ Lors de la première réunion, pour mettre l'emphase sur le rôle des membres du comité, on devrait lire uniquement le point 1.2 (Fonction du comité) et le point 11 (Processus de discussion), ainsi que les définitions dans les règles de régie interne du comité. Les autres documents devraient être lus avant la deuxième réunion. Lors de cette deuxième rencontre, il y aura une période de questions.
- ❖ Lors de la première rencontre, utiliser le rapport annuel de l'année scolaire précédente pour faire des ajouts, si nécessaire, au projet de plan d'action. Un « brainstorming » sur les préoccupations du nouveau comité pourrait également orienter celui-ci.
- ❖ En fin de mandat, demander si des modifications devraient être faites en ce qui concerne les règles de régie interne et la procédure de formation du comité, composition et étapes.

2- INFORMATION

- ❖ Transmettre de l'information aux parents sur le plan d'intervention en lien avec le rôle qu'il a à jouer auprès de son enfant lors des rencontres. Déposer les documents sur le site de la commission scolaire.
- ❖ Poursuivre la possibilité de soirée conférence ouverte à tous les parents.
- ❖ Garder le contact avec la Fédération des comités de parents versus le lien entre les comités ÉHDAA.
- ❖ Que la direction du service ASSEC propose aux membres une liste de sujets à traiter par des professionnels de la commission scolaire, comme l'éducation à la sexualité, l'utilisation éthique des technologies et la cyberintimidation.
- ❖ Poursuivre la compréhension des services complémentaires offerts et l'impact des services complémentaires sur la réussite éducative des élèves et le maintien des élèves en classe (apprentissage).
- ❖ Poursuivre le développement du volet information à l'ensemble des parents des ÉHDAA de la commission scolaire.
- ❖ Fournir aux parents la liste des ressources disponibles à laquelle ils peuvent se référer, si besoin.
- ❖ Site internet de la CS : porte d'entrée pour les parents afin d'exprimer leurs besoins. Rendre disponibles la documentation et des liens par le biais du site du CCSÉHDAA.

3- SENSIBILISATION

- ❖ Présentation par des personnes vivant avec une différence : ancien élève ou fréquentant présentement notre commission scolaire.

4- ÉVALUATION GÉNÉRALE

- ❖ On souligne l'approche positive du comité, la belle entente et le climat convivial. Les échanges se font dans le respect.

RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2014-2015 :

- 1- Présentation des partenaires;
- 2- Démarche TEVA : pour répondre aux besoins des élèves en transition vers la vie active;
- 3- Information sur les activités sportives, sociales et culturelles pour les élèves HDAA à l'extérieur des écoles;
- 4- Politique de l'adaptation scolaire;
- 5- Passage primaire-secondaire;
- 6- Plan d'intervention : travailler le contenu du plan d'intervention et documents préparatoires pour les parents;
- 7- Bulletin unique;
- 8- Programme et grille-matières des classes d'adaptation scolaire.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2013-2014

- Déposé et adopté au CCSÉHDAA, le mercredi 4 juin 2014.
- Transmis à la commission scolaire en septembre 2014.
- Transmis au Comité de parents en septembre 2014.
- Transmis aux Conseils d'établissement.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2013-2014

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA de la Commission scolaire Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2013-2014 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école.

Signature de la présidente

Date : le 4 juin 2014